

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 37 (1908)

Heft: 15

Rubrik: Chronique scolaire

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BIBLIOGRAPHIE

Les Feuilles d'hygiène et de médecine populaire, revue mensuelle paraissant à Neuchâtel. — Attinger Frères, éditeurs, Neuchâtel. — Rédacteur en chef : G. Sandoz, D^r en médecine. — Un an : Suisse, 2 fr. 50. Etranger, 3 fr.

La petite revue les *Feuilles d'hygiène* est toujours actuelle. Lire dans les numéros de juin et juillet : Empoisonnement par les fleurs de cytise, Coups de foudre, Coup de soleil et coup de chaleur. Le D^r Sandoz a terminé son étude sur l'Appareil de la vision, ses maladies, son hygiène. On lira encore avec intérêt : Des clystères, l'Erysipèle de la face, Après les repas, A propos de lunettes, Insomnie des enfants, Pour la beauté du corps, Conseils aux ménagères, Recettes pratiques.

Numéros spécimens gratuits et franco sur demande.

Chronique scolaire

Fribourg. — Le Congrès international d'enseignement ménager qui doit se tenir à Fribourg les 29 et 30 septembre prochains, s'annonce comme devant être extrêmement nombreux. On n'aurait pu espérer, pour l'initiative de l'Etat de Fribourg, un retentissement plus considérable. Plusieurs gouvernements étrangers seront représentés au Congrès par des délégués; toutes les personnes les plus marquantes dans le domaine de l'économie domestique, ont envoyé leur adhésion et prévenu de leur arrivée à Fribourg.

Cet empressement s'explique. Depuis quelques années, l'enseignement pratique de l'économie domestique a pris un grand développement dans tous les pays. On a compris partout que l'étude de l'économie domestique devait devenir un service public, comme l'instruction en général. Par des écoles spéciales, officielles ou privées, il faut instruire les jeunes filles de ce qu'il leur importe le plus de savoir, après leurs devoirs envers Dieu, c'est-à-dire de leurs devoirs envers leurs familles et leurs futurs maris.

L'installation d'une école ménagère est une de ces questions simples en apparence, mais à la solution de laquelle il faut apporter non seulement du bon sens, mais beaucoup d'expérience.

Il importe aussi de savoir à quelle catégorie d'élèves doit s'adresser l'enseignement ménager pour qu'il produise le plus rapidement ses effets les plus étendus dans la société.

Le résultat du Congrès sera de donner des aperçus sur les points les plus importants qui concernent l'enseignement nouveau.

Il est impossible qu'on ne sorte pas du Congrès avec une foule d'idées nouvelles sur la pratique de l'enseignement ménager. Nulle occasion ne sera meilleure pour se renseigner sur les progrès à réaliser en matière d'économie domestique. Il est donc à souhaiter que l'élément fribourgeois se trouve en nombre dans le futur Congrès. Cet empressement témoignera du désir que beaucoup ont de faire de nouveaux progrès dans le domaine de l'instruction populaire, en même temps qu'il sera pour nos hôtes une discrète et réelle attention.

Nominations. — Dans ses séances du 12, du 19 et du 25 septembre, le Conseil d'Etat a nommé :

M^{lle} Pochon Antonie, à la Tour-de-Trême, institutrice à l'école des filles du Pâquier. — M. Piller, Oscar, à Cousset, instituteur aux écoles primaires de la ville de Fribourg. — M. Berset, Antoine, à Villargiroud, instituteur à l'école des garçons de Chavannes-les-Forts. — M. Delabays, Fidèle, au Châtelard, instituteur à l'école des garçons de Massonnens. — M^{lle} Dey, Odette, à Gumefens, institutrice à l'école des filles de Châtonnaye. — M^{lle} Gilland, Isidorine, à Romont, institutrice à l'école des filles de Massonnens. — M^{lle} Schneuwly, Louisa, à Fribourg, institutrice à l'école des filles de Saint-Aubin. — M^{lle} Stajessi, Angèle, à Romont, institutrice aux écoles des filles de cette ville. — M. Brügger, Paul, à Saint-Gall, instituteur à l'école supérieure de Chiètres. — M^{lle} Fragnière, Marie, à Hauteville, institutrice à l'école inférieure mixte de Zénauva.

Corps enseignant broyard. — Samedi 12 septembre, le corps enseignant broyard, au grand complet, se trouvait réuni une dernière fois, à l'école des garçons d'Estavayer, sous la présidence de son inspecteur, M. Barbey, nommé récemment chef de service à la Direction de l'Instruction publique. A cette occasion, un instituteur, M. Goumaz, à Fétigny, se faisant l'interprète des ses collègues, a exprimé à M. Barbey les unanimes regrets provoqués par son départ et a résumé sa remarquable activité, montrant combien il avait su faire progresser l'instruction.

En quelques paroles pleines de cordialité et d'émotion, M. Barbey a évoqué le souvenir de ses années d'inspection. Le cadeau qui lui est offert lui rappellera toujours son cher corps enseignant broyard. Il invite institutrices et instituteurs à se rendre à l'Hôtel du « Cerf » où se termine, d'une façon charmante, cette réunion familière.

Les membres du corps enseignant broyard garderont, de leur regretté inspecteur, le meilleur souvenir ; leurs vœux sincères l'accompagnent dans ses nouvelles fonctions.

Démission. — Dans sa séance du 12 septembre, le Conseil d'Etat a accepté la démission de M. Théodore Miedinger, professeur à l'Ecole secondaire de la Broye, et lui a voté des remerciements pour les excellents services rendus.

M. Miedinger a bien mérité, en effet, de la cause de l'éducation qu'il a servie avec un réel succès pendant trente-sept ans. C'est à Estavayer-le-Lac que M. Miedinger a dépensé la plus grande somme de son activité pédagogique. De 1880 à 1896, il dirigea, avec une maîtrise reconnue par tous, l'école supérieure des garçons. Les douze ans qu'il passa depuis à l'Ecole secondaire de la Broye, n'ont fait qu'accroître les sympathies dont M. Miedinger a toujours été entouré à Estavayer. Les vœux de tous l'accompagnent dans sa retraite.

Valais. — Le dernier cours de travaux manuels a été fréquenté par 130 participants, dont 5 du Valais, 27 de Zurich, 14 de Saint-Gall, 19 de Thurgovie, etc. Le vendredi 7 août eut lieu l'exposition de tous les travaux exécutés durant le cours. Ces travaux témoignent d'une sérieuse application de la part des participants et d'une habile direction de la part des maîtres chargés de diriger le cours. Les instituteurs qui suivirent le cours eurent l'occasion de participer à trois promenades fort intéressantes, l'une à Savièse, une autre à Saxon, où ils visitèrent la fabrique de conserves et la troisième à Zermatt et même au Gornergrat.

Tessin. — La pétition pour le *referendum* contre le fameux projet de loi scolaire adopté par la majorité radicale du Grand Conseil, a réuni plus de 8,900 signatures. Honneur aux braves signataires !

Lucerne. — Dans ce canton, il y a six maîtres qui comptent 50 ans ou plus d'enseignement.

Allemagne. — D'après des expériences faites à Leipzig, il paraît prouvé que le plus souvent l'encre, entre autres l'encre des écoles, surtout lorsqu'elle a séjourné longtemps dans un encrier ouvert, renferme de nombreux hôtes microscopiques et parfois même des microbes redoutables, capables de tuer en quelques jours des animaux auxquels on inocule des cultures. Cela explique comment une piqûre faite par une plume a déjà pu amener un empoisonnement du sang et cela doit nous mettre en garde contre l'habitude, fréquente chez les enfants d'essayer leur plume à leurs lèvres.